Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260321-DE07CM210326-DE

Affaire n°7 à l'ordre du jour Année 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars 2026,

Sur convocation en date du 17 mars 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, en la salle d'honneur de l'Hôtel de ville de Dinan (21 rue du Marchix-22100 DINAN), sous la présidence de Monsieur Didier LECHIEN, Maire de DINAN.

Membres en exercice : 35

ETAIENT PRESENTS : Didier LECHIEN, Chantal BOULOUX, René DEGRENNE, Laurence LE DÛ, Tanguy METROPE, Anne-Sophie MORIN, Didier DERU, Anne-Sophie GUILLEMOT, Charles HOUZE, Odile MIEL-GIRESSE, Laurent VANDAMME, Béatrice SAGORY, Yannick HELLIO, Christine MASSART, Dominique ORHANT, Marina BADOUAL, Yann LUCAS, Angèle COUELLAN, Olivier BOBIGEAT, Lydie PATRY, Matthieu JOUNEAU, Nathalie MALIDOR, Philippe MORANT, Sonia DABIN, Grégory PERETOU, Christelle BOUVIER, Jacques TOUMINET, Camille SOUFFLET, Yves KOZIEL, Sandra LE DREAN-SMEJKAL, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Baptiste THEVELEIN, Stella CORBES, Soilihi ABOUDOU, Emilie PINSON.

SECRETAIRE : Tanguy METROPE

*
* *

COMMUNE DELEGUEE DE LEHON- Fixation du nombre des adjoints au maire délégué

Rapporteur : M. le Maire

L'article L.2113-14 du Code général des collectivités territoriales offre la possibilité au Conseil municipal de désigner parmi les conseillers communaux, un ou plusieurs adjoints au maire délégué. Leur nombre ne peut excéder 30 % du nombre total des conseillers communaux.

Par délibération n°5 de ce jour, le Conseil municipal a fixé le nombre des membres du Conseil communal à 10.

Il vous est proposé de fixer à 2, le nombre d'adjoints au maire pour la commune déléguée de Léhon.

*
* *

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260321-DE07CM210326-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** de fixer à 2 le nombre d'adjoints au maire de la commune déléguée de Léhon.

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire,
Didier LECHIEN

